Image not found or type unknown

Délai du traitement du dossier de naturalisation excessif

Par **Iana**, le **10/04/2023** à **12:12**

Chers tous,
J'ai déposé ma demande de naturalisation en juillet 2019. Mon entretien à la Préfecture de Torcy a eu lieu en juillet 2021. Ensuite, j'étais convoquée à la police de Melun en décembre 2021. A la police on m'a proposé de "m'aider" avec l'acquisition de nationalité française si en retour je les aide à identifier des groups étudiants radicalisés. J'ai refusé et depuis je n'ai eu aucune nouvelle. Quand je contacte la préfecture on me répond que mon dossier est à la Préfecture de Torcy/Ministère des affaires intérieurs. Je ne sais pas ce que cela veut dire et ça m'inquiète, surtout après ce qui s'est passé à la police.
Est-ce que vous pensez que je devrais passer par un juriste pour débloquer la situation et faire avancer mon dossier ?
Pour information, actuellement j'ai mon titre de séjour de 4 ans et je travaille en CDI dans une école de commerce.
Je vous remercie par avance !
Cordialement,
Iana Shutrova

Par **amajuris**, le **11/04/2023** à **11:34**

Bonjour,

La naturalisation française est toujours une décision discrétionnaire de l'administration

française qui peut la refuser même si le demandeur remplit toutes les conditions.

Vous pouvez vous faire aider par un avocat spécialisé.

Salutations

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés